



www.commune-de-mardeuil.com

PHOTO

DOSSIER D'INSCRIPTION AU DISPOSITIF B.A.F.A. à coût 0 €
Dossier à déposer au plus tard le lundi 1er Mars 2021
au Secrétariat de la mairie de Mardeuil.

Nom : _____ **Prénom :** _____

Adresse : _____

Tél : _____ **Courriel :** _____

Présentation du dispositif

Le "B.A.F.A. à coût 0" est un dispositif initié par la Ville de Mardeuil et dédié aux jeunes qui habitent le village et qui sont intéressés par le secteur de l'animation.

Il a vocation à proposer, sous certaines conditions, la prise en charge des frais d'inscription à une session de préparation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA).

Ce diplôme est une ouverture vers un job pendant les vacances ou encore vers un projet professionnel, orienté vers l'animation et/ou la médiation (BPJEPS, éducateur, moniteur ...).

Le montant de l'aide

La Ville de Mardeuil prend en charge l'intégralité de la formation, à concurrence de 860 €. Un candidat ne peut bénéficier deux fois de l'aide allouée.

Critères d'accès au dispositif

- résider à Mardeuil
- être âgé de 17 ans révolus (jusqu'à 22 ans maximum) au moment de l'inscription
- avoir un casier judiciaire vierge.

Les pièces à fournir

- dossier rempli (à télécharger sur le site ou à venir chercher en mairie),
- justificatif de domicile,
- photocopie de la carte nationale d'identité / passeport
- extrait du casier judiciaire (volet n°3),
- attestation d'assurance responsabilité civile,
- autorisation parentale pour les mineurs,
- lettre de motivation + CV

Mode d'emploi

1. Retirer le dossier auprès du Secrétariat de la mairie de Mardeuil ou le télécharger sur le site internet de la Ville de Mardeuil (<http://www.commune-de-mardeuil.com/>);
2. Faire le choix d'une session de formation de base ;
3. Remettre le dossier complet, avec les pièces justificatives demandées avant **le lundi 1er Mars 2021** au Secrétariat de la mairie de Mardeuil aux horaires d'ouverture au public.

Conditions d'attribution

- Entretien avec des membres de la commission Affaires Scolaires – Enfance – Jeunesse, qui évalue le projet et la motivation du candidat avant de statuer sur l'attribution de l'aide.

NB : L'aide est versée directement à l'organisme de formation choisi, sur présentation d'une facture

Engagement du bénéficiaire

- terminer leur formation BAFA dans l'année qui suit l'attribution de la bourse,
- effectuer le stage pratique au sein du Centre Aéré de Mardeuil en Juillet 2021, (14 jours minimum)
- **Rembourser les frais d'inscription à la collectivité en cas d'abandon.**

Annexe 1

Autorisation parentale (enfants mineurs)

Je soussigné _____, responsable légal de _____,

autorise mon fils / ma fille à s'inscrire au BAFA.

Fait à Mardeuil,

Le _____

Signature :